



## Compte-rendu réunion bureau/AG SFJO

Le 7 novembre 2018

De 10h30 à 13 heures.

Membres du bureau présents :

Patrick Prouzet ; Hubert-Jean Ceccaldi ; Jean-Claude Dauvin ; Yves Hénocque.

Excusés : Catherine Mariojouis ; Franck Lagarde

### **Rapport moral et financier :**

Le résumé des différentes actions effectuées et des dossiers élaborés depuis la dernière réunion du bureau et de l'assemblée générale qui s'est réunie lors du 17<sup>ème</sup> colloque Franco-Japonais d'Océanographie à Bordeaux en Novembre 2017, est présenté ci-après.

La modification du bureau de la SFJO avait été actée lors de cette dernière AG avec la composition suivante :

Président – Dr Patrick Prouzet

Président d'Honneur – Professeur Hubert Ceccaldi

Trésorier – Professeur émérite de l'Université de Caen Jean-Claude Dauvin

Vice – présidente – Professeur Catherine Mariojouis AgroParisTech

Vice - président – Dr Yves Henocque – Ifremer

Secrétaire général – Dr Franck Lagarde – Ifremer

Cette modification a été validée par les services de la Préfecture de Paris en 2018.

Les démarches administratives auprès de la banque « Société Marseillaise de Crédit » ont été faites afin que le trésorier et le secrétaire général voient leurs paraphes reconnus pour la signature des chèques liés aux dépenses de la SFJO. Il reste à faire le changement d'adresse pour ce qui concerne la réception des relevés bancaires à l'adresse du trésorier. Ceci pourrait se faire par voie informatique.

Un dossier a été effectué par le président, le président d'honneur et le trésorier afin d'obtenir un statut dit « d'intérêt général » pour l'association. La SFJO est une association de type « loi 1901 » qui n'a pas la possibilité de recevoir des dons déductibles des impôts, seul le statut d'association « d'intérêt général » le permet. Ce dossier a été déposé auprès du « bureau des associations et des fondations » en novembre 2018. Nous devrions avoir une réponse au mieux pour la fin de l'année. Si ce statut était obtenu, les membres du bureau auraient la possibilité de déduire de leurs impôts 60% des dépenses effectuées pour le compte de la SFJO sous réserve que la mission soit dûment validée par le trésorier et que le remboursement des frais liés au déroulement de cette mission ne soient pas réclamés au trésorier de la SFJO. Jean-Claude Dauvin doit proposer un formulaire d'OM et une



attestation pour abandon de remboursement. Ces deux formulaires seront signés par le trésorier et le président.

L'abandon de ces remboursements n'est pas une obligation pour les membres du bureau, mais constitue une possibilité d'alléger les dépenses de fonctionnement de la Société. Elle est particulièrement conseillée lors de l'utilisation de son véhicule personnel pour la mission (les frais kilométriques prévus par le service des impôts sont supérieurs au barème de la fonction publique qui est pris comme référence pour les remboursements de la SFJO).

Le manuscrit concernant les Proceedings de 2015 à Shioyama (16<sup>ème</sup> colloque franco-japonais) a été coordonné par la SFJO France et Japon et finalisé en mars 2018. Des retards administratifs liés à la signature du contrat par l'ensemble des coéditeurs n'ont pas encore permis d'éditer le livre. Cela devrait être fait à la fin de l'année, les détails de l'édition viennent d'être reçus par les co-éditeurs scientifiques.

La procédure d'édition du 17<sup>ème</sup> colloque (Bordeaux 2017) est lancée. Un synopsis a été défini par le comité éditorial. 39 communications ont été proposées dont 20 communications japonaises, 17 françaises, 1 espagnole et 1 italienne. Le délai pour l'envoi des communications est fixé à la fin novembre 2018. Le Professeur Jiro Yoshida est chargé de compiler les communications pour le Japon et de lancer l'évaluation pour les communications japonaises. La sortie de ces Proceedings est prévue pour la fin de l'année 2019. Pour le moment cinq textes sont arrivés pour la partie japonaise et cinq également pour la partie française. Il est suggéré d'envoyer dès maintenant les articles déjà reçus à deux évaluateurs avant d'attendre la réception de tous les textes.

La SFJO a participé également au comité mixte Franco-Japonais sur l'Océanographie qui s'est déroulé en juin 2018 à Tokyo. Yves Hénocque était présent au titre de l'Ifremer, mais aussi de la SFJO. La SFJO a présenté deux fiches au comité mixte : une sur le 17<sup>ème</sup> colloque Franco-Japonais d'Océanographie de Bordeaux et une sur le projet « Nature et Culture ». (Cf. § suivant)

En ce qui concerne les projets et actions nouvelles, les deux SFJOs ont lancé un projet « Nature et Culture » qui a été validé par l'Ambassade de France qui devrait soutenir financièrement ce projet de coopération entre la France et le Japon. Un dossier a été envoyé en novembre 2018 pour une subvention de 4000 euros en 2019. Ce dossier est appuyé financièrement par les professionnels de la pêche et l'AFB (*via* le Parc Naturel Marin du Bassin d'Arcachon). Il implique un grand nombre de partenaires français et japonais (voir annexe). La mission prospective qui était prévue en octobre 2018 au Japon, dans le cadre de ce projet, a été reportée en 2019 à une période qu'il conviendra de préciser dès le début de l'année prochaine. L'agenda précis de cette mission a été défini par la SFJO Japon et notamment par les deux conseillers de la SFJO : Mme Kumiko Uehara et le Professeur Y. Koike en liaison avec les présidents des deux SFJO.

Un dossier de financement de ce projet a été également présenté à la Fondation Sasakawa pour l'organisation d'ateliers de concertation sur le projet « Nature et Culture » qui auront lieu en 2019 en France. Le Président et le Vice-président (Yves Hénocque) rencontreront le Directeur-adjoint de la Fondation : Monsieur Eric Mollet, le 23 novembre 2018 au siège de la fondation. Un CR de cette réunion sera ensuite envoyé au bureau.

Des contacts ont été établis avec les services « pêche et aquaculture » et « économie » de la Région Nouvelle-Aquitaine pour présenter le projet « Nature et Culture » à l'appel d'offres régional SIRENA



« Stratégie Internationale Régionale des Ecosystèmes de Nouvelle-Aquitaine ». Le projet « Nature et Culture » est éligible d'après les services de la région sous réserve de développer la partie économie en liaison avec les acteurs du tissu économique et social. Cela devrait pouvoir se faire avec les CRCs (Comités régionaux de la Conchyliculture) et le CNPMM (Comité National des Pêches et des Cultures Marines). Ceci est une éventualité que nous devons mieux analyser au début de 2019. Le Président tiendra le bureau au courant de l'évolution de ce dossier avec la Région.

Le Professeur Jean-Claude Dauvin a accueilli au nom de la SFJO, les professeurs Kenji Okoshi et Waka-Sato Okoshi pour un projet de travail commun sur les polychètes vivant dans les substrats calcaires (roche en place et coquilles d'huîtres) en mars 2018. Les résultats de cette recherche devraient être présentés à la « 13th International Polychaete Conference », IPC 13, qui se tiendra début août 2019 à Long Beach, Californie (USA).

Des contacts entre le Professeur Dauvin et Aquitaine Landes Récifs (ALR) ont également eu lieu pour la co-direction d'une thèse sur les récifs artificiels en liaison étroite avec l'université de Montpellier (Sylvain Pioch, Maître de Conférences à l'Université Paul Valéry Montpellier III). Ceci permet de réaliser ce qui avait été évoqué avec l'ALR lors de la mission au Japon de 2015 en liant les études effectuées en Manche, Méditerranée et Atlantique sur les récifs. Ces études sont importantes à développer au sein d'un réseau de partenariats dans une perspective du développement de l'éolien en mer avec un accroissement des surfaces récifales au pied des piles d'éoliennes et des enrochements pour protéger les câbles de transport d'électricité sur des zones dont certaines sont à l'origine du substrat meuble. Le contact avec ALR est également poursuivi *via* le Président de la SFJO et Mme Nelly Ferrou (chargée de la mise en œuvre des études scientifiques au sein de cette association)

Des contacts ont été établis également avec le Lycée de Fouesnant sur un projet d'élevage de carpes Koï, projet qui est suivi par l'Ambassade du Japon en France.

Le Dr François Poisson, membre de la SFJO, a obtenu une bourse d'étude sur le programme « Exploration Japon » coordonné par l'Ambassade de France (Service pour la Science et la Technologie et Service culturel). Il travaillera avec les partenaires japonais (FRA, Université de Kinki notamment) sur un nouveau projet baptisé TELMI : « Telemetry and Mitigation : New approaches to assess target species' behavior and fishing gear dynamics for mitigation measures development ». C'est un projet particulièrement novateur qui utilisera des drones sous-marins et aériens pour étudier le comportement des espèces à proximité des engins de pêche.

Signalons également que le Dr Franck Lagarde (secrétaire général de la SFJO) est en étroite collaboration avec la Fishery Research Agency (Dr Hori) dans le cadre des Partenariats Hubert Curien-Campus France sur la dynamique des systèmes ostréicoles (Lagune de Thau, mer de Séto et Baie d'Hiroshima).

Enfin, la SFJO sera également présente *via* la participation de son vice-président au dialogue maritime entre la France et le Japon qui aura lieu les 13 et 14 décembre prochain à Tokyo.

Ci-dessous le résumé de la présentation qui sera effectuée par notre Vice-président Yves Hénocque :

***"From coastal to deep ocean, common research issues and objectives between France and Japan"***



*The Japan-France Joint Committee on Ocean Development covers a large array of ocean and coast topics and institutions. On the French side, CNRS like IFREMER are largely involved whilst the two F-J and J-F Societies of Oceanography maintain a continuous flux of exchanges between researchers. IFREMER has currently two formal agreements, with JAMSTEC since several decades, and with FRA in relation with fisheries and aquaculture. The long-standing ocean cooperation fairly involved the use of research infrastructures including oceanographic vessels, submersibles, ROV/AUVs, side-scan sonar for mapping, deep-sea observatory devices, supercomputers like the JAMSTEC Earth Simulator for data management and modelling. In the last 5 years, both countries showed a renewed interest in the exploration of deep-sea mineral resources, as 'pioneer investors' in the Clarion-Clipperton area, and in regard to the development of their own EEZ as well. While collaborative work is now ongoing between 'Contractors' (IFREMER for France; DORD for Japan), three important workshops (including the participation of the International Seabed Authority, and the South Pacific Commission) were held in the frame of the first SIP programme (2014-2018) as regards deep sea mining environmental impact assessment, data acquisition and management. The last one took place in May 2018 and came up with strong recommendations towards the setting up of a large-scale deep-sea collaborative project between France and Japan in the South Pacific. The next step will consist in a feasibility study including a workshop to be held in New Caledonia, tentatively in March 2019."*

Concernant les finances de la SFJO, il reste sur les comptes courants au 7 novembre 2018 la somme de 10205,39 euros (8034,20 euros sur le compte courant et 2171,19 euros sur le compte sur livret) dont 4 500 euros sont fléchés pour l'édition des Proceedings 2017 chez Springer (dépense en 2019).

Quelques dépenses ont été effectuées en 2018 :

- Invitation des Professeurs Kenji et Waka-Sato Okoshi : 173 euros
- Déplacement à Arcachon du Président pour le projet Nature et Culture : 536.86 euros
- Paiement du Japan Rail Pass de Corinne Bret en compensation de ses travaux de traduction en japonais pour le projet Nature et Culture : 231 euros

Le nombre de cotisations a été faible en 2017. Un organisme ARA France (Association pour le Repeuplement de l'Anguille en France), grâce à l'action de sa présidente (membre de la SFJO), a fait une cotisation de soutien de 150 euros. Un effort devra être fait par les membres du bureau pour essayer d'inciter les organismes à soutenir financièrement la SFJO qui a besoin de ces soutiens financiers pour son fonctionnement basé uniquement sur du bénévolat. Toutes les suggestions des membres sont les bienvenues. Une solution pourrait être également trouvée dans la création d'une catégorie de membres bienfaiteurs qui pourrait bénéficier des contacts, de l'expérience et des savoirs des deux SFJOs pour le développement de leurs propres activités (à voir avec la SFJO Japon). Dans ce cas, il faudrait faire sur le site une page de « pub » sur les services que nous pouvons offrir et qui seraient réservés aux membres bienfaiteurs. La nature des services que nous pourrions offrir est à discuter au sein du bureau.

Cette relance des cotisations et la nature des services à offrir (suite à la concertation des membres) est de la responsabilité du secrétaire général. Dès que possible, une réunion sur ce thème devrait avoir lieu.



### **Autres points soulevés.**

Afin de mettre à disposition des membres du bureau les archives de la SFJO, celles-ci seront scannées puis mises dans un onglet sécurisé du site SFJO. C'est un travail collectif à faire entre les archives de la présidence, du secrétariat et du trésorier. L'onglet sécurisé figure dans l'onglet « Contactez-nous » du site SFJO (<http://socfjp.com>) et son ouverture est possible pour les membres du bureau avec le code ci-joint : socfjp123.

Le compte paypal, qui est un moyen de règlement des cotisations, sera ouvert au trésorier (mot de passe administrateur à envoyer) Action président vers trésorier.

Nécessité de rencontrer le directeur de l'Institut Océanographique pour renouveler le contact, lui faire le point sur les activités de la SFJO et voir quelles sont les pistes de partenariats possibles à développer. Action Président et Vice-présidents.

Le prochain colloque (18<sup>ème</sup>) Franco-Japonais aura lieu au Japon en 2020. Il convient de réfléchir déjà sur les pistes de travail. Une des pistes évoquées est le lien entre énergie et milieu marin *via* le développement de l'éolien marin et des hydroliennes. Cela englobe aussi les études récifales et les méthodes d'observation de l'évolution de ces écosystèmes artificiels. Ceci devrait préparer un des thèmes porteurs que nous pourrions développer en France pour le 19<sup>ème</sup> colloque en liaison étroite avec les producteurs d'énergie renouvelable (partenariat à développer). Une autre piste est l'étude du comportement des animaux marins et des techniques d'observation qui vont se développer aussi dans le cadre de l'implantation des éoliennes, mais aussi dans le cadre de l'étude du comportement des espèces vis-à-vis des engins de pêche (cf. travaux et partenariats de F. Poisson). Enfin, notre effort d'incitation pour une approche plus transdisciplinaire incluant sciences sociales et de la vie doit perdurer. Le projet « Nature et Culture » devrait permettre de soutenir cet effort déjà bien développé dans le cadre de nos travaux et incitations sur l'approche écosystémique.

*Ue le Président*  
Société Franco-Japonaise  
d'Océanographie  
Institut Océanographique  
195, Rue Saint-Jacques  
75005 PARIS